

La collaboration médecine de ville-psychiatrie : état des lieux du partenariat en milieu ambulatoire



E. Hoyez⁵, S. Duhem^{1,2}, S. Brenek², C. Vincent^{2,3}, C.L.Chassel^{2,4}, G.Acoulon⁵, M.Bubrovsky^{2,5}

1 CHU de Lille

2 Fédération régionale de recherche en psychiatrie et santé mentale des Hauts-de-France, Saint-André-lez-Lille

3 EPSM Lille-Métropole, Armentières

4- Centre de psychothérapie Les Marronniers, Bully-les-Mines

5 - EPSM agglomération lilloise, St André-lez-Lille

Contexte

Selon l'OMS, on estime qu'environ 20 à 25% de la population générale présenterait un trouble mental ou du comportement au cours de sa vie, soit environ 450 millions de personnes dans le monde, et les troubles mentaux seraient responsables d'un taux de morbidité de 15% en 2020. Malgré des recommandations internationales et nationales sur l'enjeu d'une collaboration entre la médecine de ville et le secteur de psychiatrie, les études récentes montrent encore de grandes difficultés pour une majorité de praticiens de travailler en coordination. Plusieurs travaux ont été mis en avant afin de développer cette collaboration interprofessionnelle, et ce travail de recherche se base sur l'un d'entre eux, qui est la Charte de partenariat médecine de ville et secteur de psychiatrie.

Méthode

Cette recherche consiste à un état des lieux des pratiques professionnelles au regard de cette Charte de partenariat et d'évaluer l'atteinte de l'ensemble des critères de cette dernière dans les prises en soins des patients consultant en ambulatoire sur le secteur de psychiatrie du 59G11.

Résultats

J'ai réalisé un travail de recherche quantitatif exploratoire, rétrospectif, descriptif et monocentrique sur le principe d'un audit de dossiers patients informatisés qui met en évidence un respect de l'ensemble de la charte assez faible, n'ayant qu'en moyenne qu'un tiers des critères validés pour chaque patient.

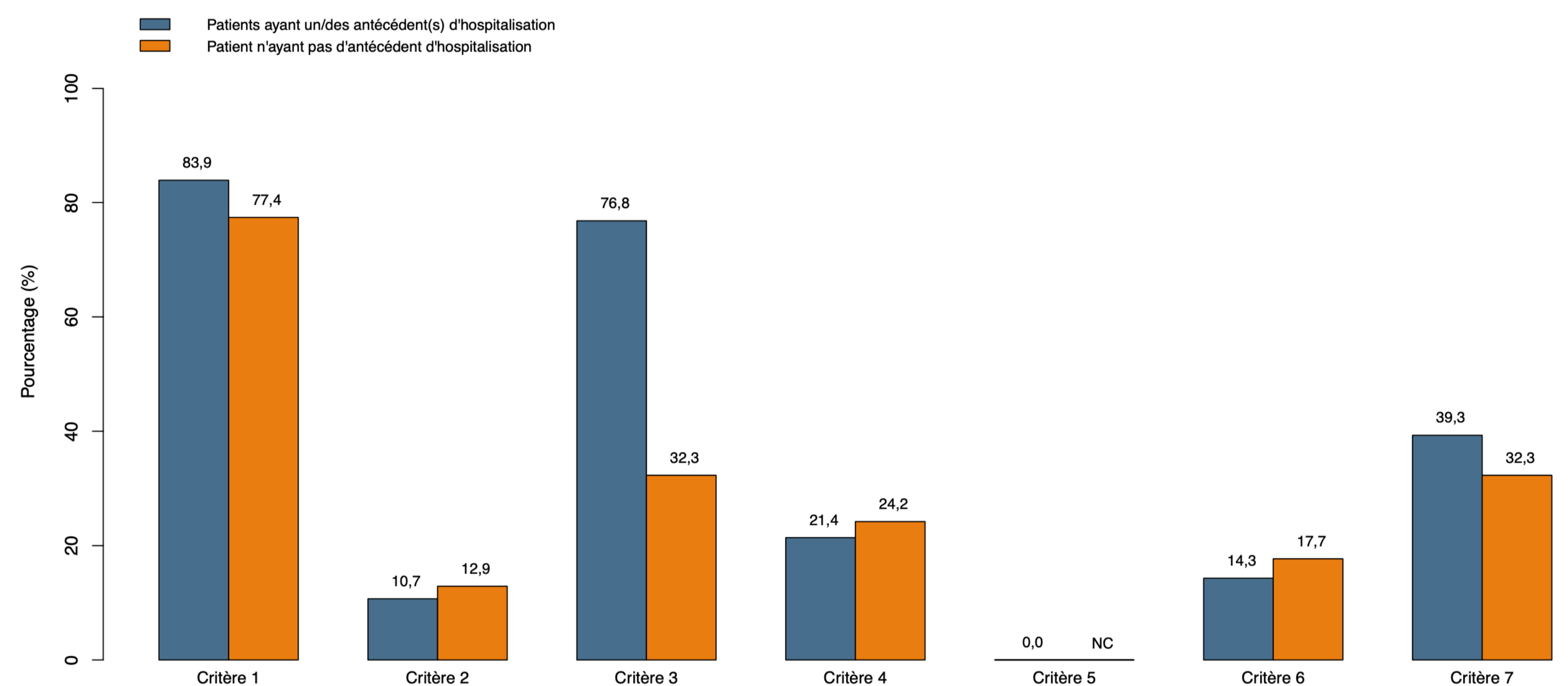


Figure 1 : respect des critères de la charte de partenariat entre psychiatrie de secteur et médecine générale

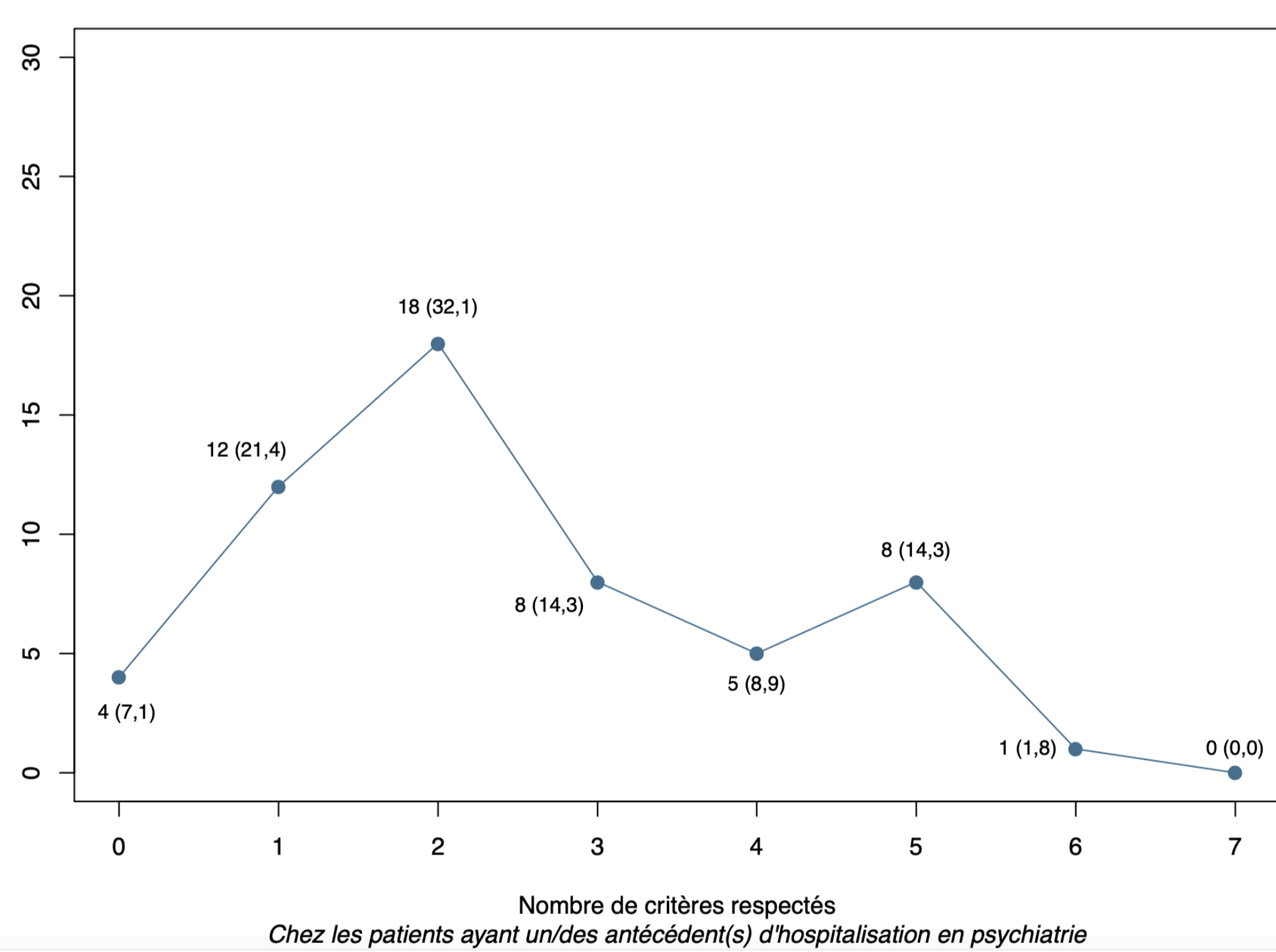


Figure 2 : nombre de patients en fonction du nombre de critère de la charte respectés (N = 56)

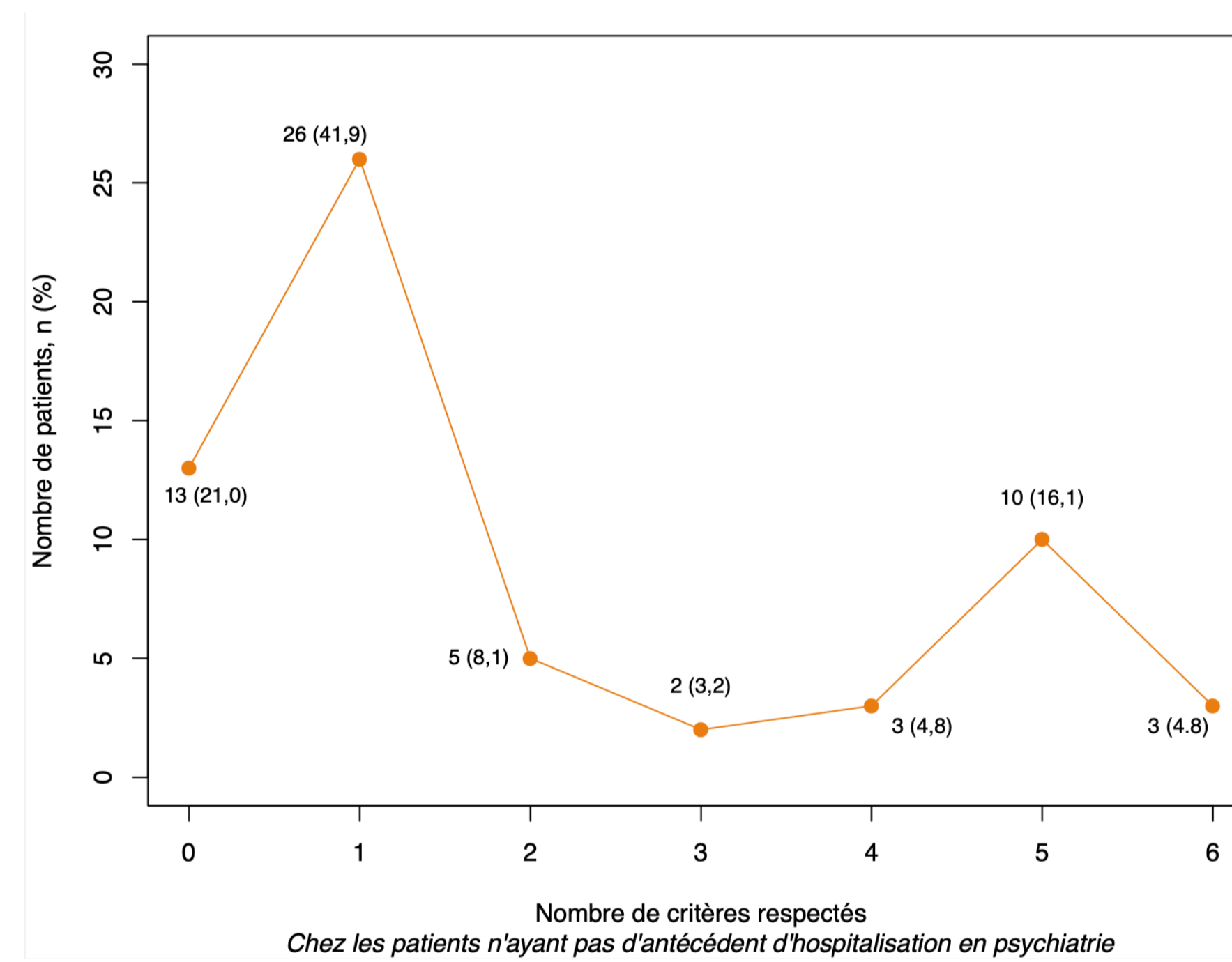


Figure 3 : nombre de patients en fonction du nombre de critère de la charte respectés (N = 62)

Discussion - Conclusion

Au regard de ces résultats, j'aborde des axes d'amélioration possible afin de développer cette collaboration entre médecine de ville et secteur de psychiatrie, tel que la mise en place d'outil comme Prédice. J'évoque également la place prépondérante que va pouvoir jouer l'Infirmière en Pratique Avancée dans ses compétences pour améliorer cette collaboration entre les différents acteurs, mais aussi pour mettre en place les actions d'amélioration par ses compétences en évaluation et accompagnement de l'évolution des pratiques professionnelles.

Références bibliographiques

- Haute Autorité de Santé (09/2018). Guide : Coordination entre le médecin généraliste et les différents acteurs de soins dans la prise en charge des patients adultes souffrant de troubles mentaux. HAS, En ligne. https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2018-10/guide_coordination_mg_psy.pdf
- Milleret, G. Benradia, I. Guicherd, W. Roelandt, J.-L. (2014). Etats des lieux. Recherche action nationale « Place de la santé mentale en médecine générale ». L'information psychiatrique. 90, 311-317. Cairn, En ligne. <https://www.cairn.info/revue-l-information-psychiatrique-2014-5-page-311.htm>
- Ministère des Solidarités et de la Santé (2018). Feuille de route Santé mentale et psychiatrie. Comité stratégique de la Santé Mentale et de la Psychiatrie. https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/180628_-_dossier_de_presse_-_comite_strategie_sante_mentale.pdf
- Conférence Nationale des Présidents de CME de Centres Hospitaliers Spécialisés et Collège de la Médecine générale. (2014). Charte de partenariat Médecine générale & Psychiatrie de secteur. En ligne. <https://cme-psy.fr/charte-de-partenariat-medecine-generale-et-psychiatrie-de-secteur/>



Fédération régionale de recherche en psychiatrie et santé mentale Hauts-de-France

211 rue du Général Leclerc - 59350 Saint-André-lez-Lille - tél 03 20 44 10 34
directeur : Dr Maxime Bubrovsky

F2RSM PSY www.f2rsmpsy.fr

